



Observer pour des fourrages de qualité ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°3- semaine 11 - lundi 14 mars 2016

La Chapelle de Mardore 650M

Cumul température 01/02 :121°C

Villechenève-670M

Cumul température 01/02 :180°C

Bibost- 400 M

Cumul température 01/02 : 230° c

Croissance moyenne :26 kg/ha/j

Mise à l'herbe quelques heures/j

St Martin en Haut 750 M

Cumul température 01/02 :138°

Soucieu en jarrest -350 M

Cumul température 01/02 :250°C

Les cumuls températures retrouvent des niveaux proches de la moyenne décennale. Les conditions météo annoncées cette semaine devraient permettre d'améliorer la portance et de faire démarrer la pousse sur les zones les mieux exposées

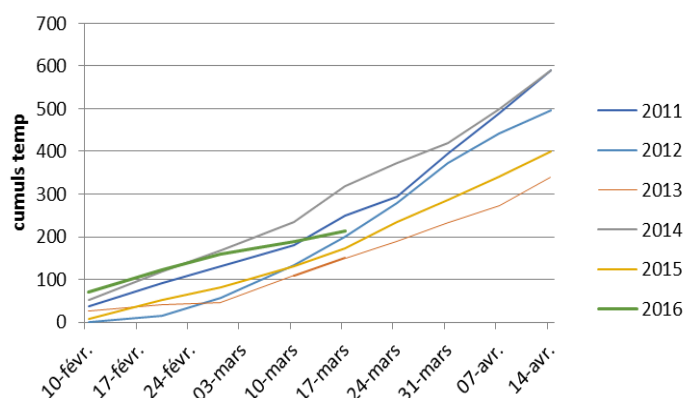
L'herbe des prairies pâturées est l'aliment le mieux adapté et le plus économique pour nourrir des bovins (de l'ordre de 35 euros/ t de matière sèche). Cependant, pour réussir sa saison de pâturage, c'est à dire garder des performances animales optimales et une prairie productive en bon état, il est important de respecter quelques règles simples. La mise à l'herbe des animaux est un moment clé de la saison de pâturage et doit être préparée.

L'objectif d'une mise à l'herbe précoce est de mieux réguler la pousse de l'herbe en évitant au maximum d'être débordé lors de l'explosion de la pousse. Il faut cependant veiller à ne surexploiter la ressource en herbe sur la phase de démarrage de pousse. Il s'agit simplement d'un «pré pâturage» qui s'effectue assez rapidement sur les parcelles. Le temps de présence au pâturage est de l'ordre de quelques heures en début d'après-midi. Ce temps est suffisant pour assurer le déprimage, habituer les animaux à pâturer et assurer la transition alimentaire. La consommation durant cette période est de l'ordre de 2 à 3 kg de MS par jour et ne doit pas trop impacter la consommation à l'auge. Une mise à l'herbe précoce intervient autour de 250°C de cumul, mais avant de prendre la décision de lâcher, un tour des paddocks est indispensable. Il sert à déterminer les parcelles prioritaires et celles pour lesquelles il conviendra de patienter, faire le point sur les clôtures, les points d'eau, les accès ainsi que sur la taille des paddocks.

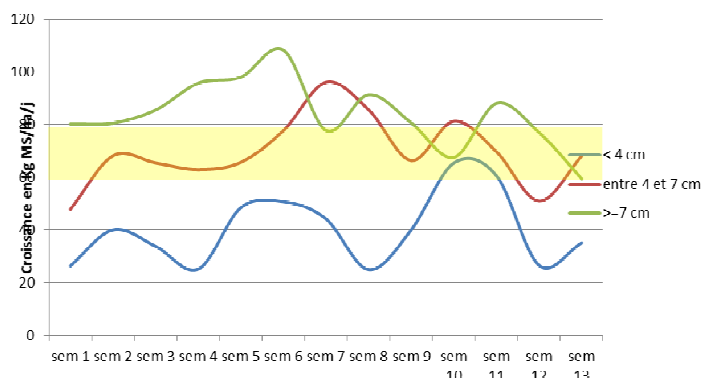
Le seuil des 250°C a été atteint ou le sera cette semaine sur les zones de coteaux et de plaine. La mise à l'herbe des vaches laitières doit s'envisager. Pour les animaux à plus faibles besoins, on privilégiera la quantité d'herbe à la qualité et donc une mise à l'herbe plus tardive.

Pour les monts il est urgent d'attendre pour ne pas trop pénaliser la pousse à venir notamment sur les exploitations avec un chargement supérieur ou autour de 4 v/ha.

évolution des cumuls température base 01/02(0-18°C)



Evolution de la croissance en fonction de la hauteur de mise à l'herbe à partir de la première semaine de sortie



Contact

Mickaël COQUARD

Port : 06 89 12 55 72

Mail : mickaelcoquard@cmre.fr

Note technique hebdomadaire - IPNS

SPEL - 18 Avenue des Monts d'Or

69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Maison de l'élevage

